

Le Caquetoir

Bulletin Municipal N°68 - Brinon sur Sauldre



Portrait

Sara Balland

Les Finances

Culture


L'exposition de vieilles
voitures





LA MAIRIE

6 route de Chaon
18410 BRINON SUR SAULDRE

 02 48 81 52 70

Courriel : accueil.mairie@ville-brinon.fr

Site : www.ville-brinon.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

| | |
|----------|--|
| Lundi | 9h - 12h |
| Mardi | 9h - 12h / 14h30 - 17h30 |
| Mercredi | 9h - 12h |
| Jeudi | 9h - 12h / 14h30 - 17h30 |
| Vendredi | 9h - 12h / 14h30 - 17h30 |
| Samedi | 9h - 12h (uniquement Le 1 ^{er} samedi du mois) |

PROCHAINE PUBLICATION

(Sous réserve de modification)

Janvier 2023

SOMMAIRE

| | |
|---|-------|
| ÉDITORIAL DU MAIRE | 3 |
| VIE COMMUNALE - INFOS | |
| Conseils municipaux diffusion..... | 4 |
| Bruits voisinage / PanneauPocket..... | 5 |
| Finances..... | 6-7 |
| TEOM ou REOM..... | 8 |
| Les Commémorations..... | 9 |
| Art Beau & Sens..... | 10-11 |
| Agents Communaux - service technique..... | 12-13 |
| Trignano..... | 14 |
| Ages & vie..... | 15 |
| P.A.V..... | 16 |
| EN BREF | 17 |
| NATURE - BIODIVERSITÉ | |
| Les champignons..... | 18-19 |
| La boîte à insectes..... | 21 |
| ÉCONOMIE | |
| Lou Textile..... | 24 |
| La Brasserie..... | 25 |
| ENFANCE - JEUNESSE | |
| Convention BAFA..... | 35 |
| L'accueil de loisirs..... | 39 |
| VIE ASSOCIATIVE | |
| Le Comité d'Entraide..... | 22 |
| L'école de musique..... | 23 |
| Le G.R.A.H.S./ Le théâtre..... | 26 |
| La Pêche de Sologne..... | 27 |
| Le Tennis Club..... | 28 |
| Le CCB..... | 29 |
| Le CHB / le Badminton..... | 32 |
| PORTRAITS | |
| Notre Doyen..... | 33 |
| Sara Balland..... | 30 |
| TOURISME - CULTURE | |
| Raid Marokko / la fabophilie..... | 20 |
| Les vieilles voitures..... | 31 |
| LES NUMÉROS UTILES | 36 |
| ÉTAT CIVIL | 38 |
| LES TRAVAUX EN PHOTOS | 40-41 |
| CALENDRIER DES FÊTES | 42-43 |

Bulletin semestriel N°68 - Le Caquetoir

Équipe de rédaction : Sonia Chapron, Cécile Malbec, Patrick Migayron, Marie Petit, Michèle Robert, Denise Soulat, Gérard Vilette

Les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce numéro sont remerciées.

(Les articles ont été clôturés le 30 juin 2022)



ÉDITORIAL

Lionel Pointard, Maire

Conscient de la gêne occasionnée par les travaux entrepris dans le centre bourg, je remercie sincèrement tous les Brinnonnais pour leur patience et leur compréhension.

Je m'adresse, en particulier, aux commerçants, professionnels de santé, pour qui l'approvisionnement, le stationnement et l'accueil n'ont pas été chose aisée. Surtout que conjointement à ce chantier, le déploiement de la fibre optique est venu se greffer, perturbant encore un peu plus la situation.

Le gros œuvre se termine et nous allons enfin retrouver une circulation plus fluide.

Je remercie également le corps enseignant et les parents d'élèves qui ont dû faire du gymkhana entre les barrières et engins de chantier.

Tout s'est très bien passé et je les félicite pour l'auto-discipline appliquée par les parents, enfants, encadrants et le service de transport scolaire. Tout le monde s'est adapté.

Dès l'automne, nous retrouverons la sérénité et les jardins seront à nouveau accessibles, enjolivés par les nouvelles plantations.

J'ai hâte de vous retrouver pour un verre de l'amitié lors de l'inauguration, en présence des maîtres d'ouvrages et de toute l'équipe de professionnels qui ont su se mettre à la portée des habitants en facilitant leurs déplacements quotidiens.

Je profite de cet édito pour remercier également nos financeurs sans qui nous n'aurions pu réaliser ce projet conséquent : l'État, la Région, le Département, SDE 18, Véolia.

Comme un bonheur n'arrive jamais seul, je suis heureux de vous annoncer l'ouverture prochaine de la résidence pour seniors, développée par «Âges et Vie» qui amènera un service de qualité pour nos anciens.

D'autres projets sont dans les starting blocks pour 2023, mais nous en reparlerons plus tard.

Profitez de cette liberté enfin retrouvée, quel plaisir de revoir vos sourires !

Bonnes vacances à tous.

CONSEILS MUNICIPAUX

CHANGEMENT DE LA DIFFUSION DES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

La nouvelle loi N°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et la proximité de l'action publique impose aux collectivités locales de nouvelles règles en matière de publicité des actes réglementaires, mais aussi sur la diffusion des comptes-rendus des conseils municipaux.

L'ordonnance et le décret du 7 octobre 2021 énoncent ainsi ces nouvelles règles. L'entrée en vigueur de la majorité de ces dispositions est prévue pour le 1^{er} juillet 2022.

- Actes réglementaires :

(Délibérations du conseil municipal, décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations et tous les arrêtés municipaux du Maire)

⇒ Affichés en mairie.

- Les comptes-rendus des conseils municipaux :

⇒ Supprimés - Plus d'affichage après le conseil municipal.

- Seule la liste des délibérations prises au conseil municipal :

⇒ Affichée en mairie sous 8 jours.

- Diffusion du Procès-Verbal du conseil municipal :

⇒ Après approbation au conseil municipal suivant et sous 8 jours, sur le site internet de la Commune et par affichage.

Pour tout complément d'informations, vous pouvez consulter la page du site internet de Brinon :

<http://www.ville-brinon.fr/proces-verbaux>



BRUITS DE VOISINAGE



Voici venu l'été ! Tondeuses, débroussailleuses, taille-haies s'en donnent à cœur joie dans nos jardins, mais attention, tous ces engins bruyants ne doivent pas nuire au voisinage !!

Respectez les heures de leur utilisation :

Du lundi au vendredi 8h30/12H-14h30/19h30

Les samedis 9h/12h-15h/19h

Les dimanches et jours fériés 10h/12H

Il en va de même pour le tapage nocturne. Après 22 heures, il faut mettre une sourdine à nos réjouissances.

Que dire également de nos chers animaux de compagnie qui perturbent, par des aboiements incessants, tout un quartier ? Votre voisinage n'a pas à subir ces gênes répétées, usantes voire agressives.

Nous avons tous le droit de profiter de nos jardins en toute quiétude.

Merci à tous pour les oreilles délicates et, apprécions le bien-être et le savoir vivre ensemble !

Faisons en sorte que les liens de voisinage soient un atout de convivialité et non une source de conflit.

OFFERT PAR LA MAIRIE DE VOTRE COMMUNE

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre collectivité en 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de votre collectivité. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette ! L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Un moyen moderne et rapide pour se tenir informé, averti, alerté : **téléchargez PanneauPocket sur votre mobile ou votre tablette.**

Toute l'actualité de votre commune, les événements à venir, les informations de coupures de réseaux, de travaux sur la voirie, d'alertes météo, tout ce que vous devez savoir en temps réel.

L'application est entièrement gratuite et ne nécessite aucune création de compte, aucune donnée personnelle ni géolocalisation. Que vous soyez en vacances, en déplacement, au travail, restez connectés à l'actualité de votre commune mais aussi à celle des communes voisines ou de vos lieux de vacances.



LES FINANCES COMMUNALES



Comme chaque année, nous vous présentons le compte administratif 2021.

2021 dégage un excédent de 197.497,74€ en fonctionnement, nous permettant de préparer le budget primitif 2022 avec sérénité compte-tenu du report de l'excédent antérieur.

En 2021, malgré le confinement et la préparation du chantier centre-bourg, nous avons tout de même entrepris des travaux pour améliorer et entretenir notre patrimoine :

- Remise en état des murets de l'enceinte du cimetière,
- Réparation de la fuite de la nef de l'église,
- Remplacement des toilettes à l'église suite à des dégradations,
- Rénovation du logement de l'école des filles,
- Dégazage et ensablement de la cuve de gaz dans la cour de la cantine,
- Curage de plusieurs fossés selon un calendrier d'entretien établi,
- Plantations et mise en valeur de la place de Verdun,
- Fabrication de tables et bancs pour agrémenter les lieux de détente Place de la Jacque et près du lavoir,
- Étanchéité partielle de la toiture de la salle Jean Boinvilliers,
- Achat de matériels divers pour les services techniques,
- Achat de deux radars pédagogiques,
- Achat de tables et chariots de transport pour les salles communales.

La rénovation des fenêtres et portes des bâtiments (écoles, cantine, agence postale communale, Maison de la Forêt, Maison de la pêche, bibliothèque) est reportée en 2023 pour des raisons de financement. Les dossiers étant complexes et nécessitant l'accord des Bâtiments de France.

L'étude est aboutie et nous cherchons toujours à minimiser le coût de ces réalisations indispensables pour le confort des écoliers et l'économie énergétique.

L'étude pour l'accès et la viabilisation du terrain "Les Landes de Sologne" où sont implantées les deux résidences seniors "Ages & Vie" a fait l'objet d'un appel d'offres.

L'entreprise Colas a été retenue, les travaux ont débuté début juillet.

Les taux d'imposition de la fiscalité directe locale pour 2022 a été maintenue au même niveau que 2021.

LES FINANCES COMMUNALES

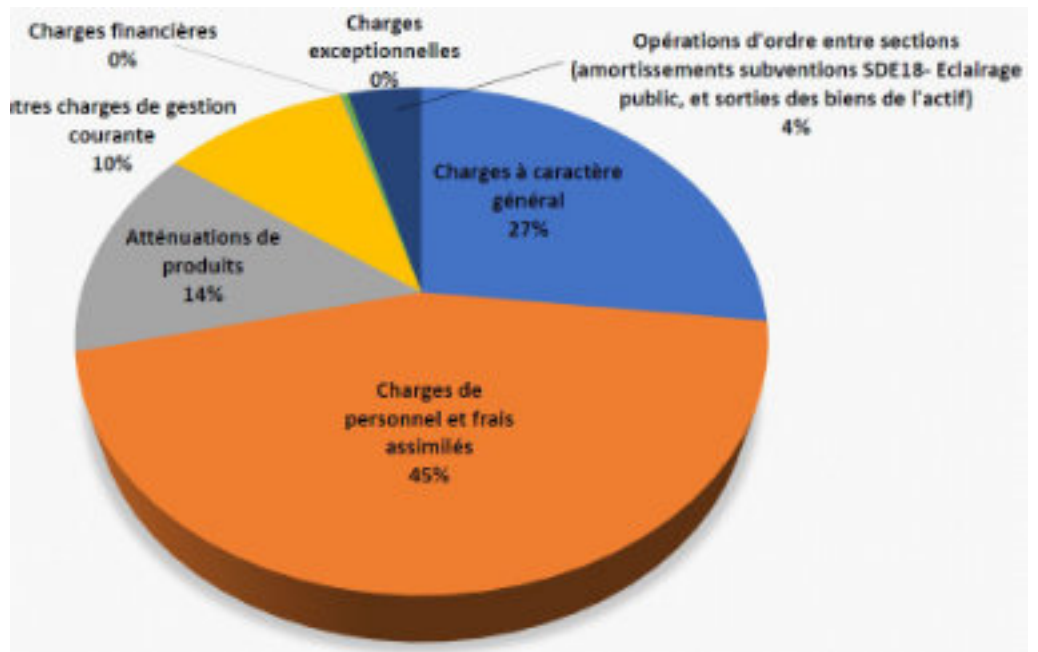
Le Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement couvrent toutes les charges financières de la commune: charges salariales, chauffage, électricité, eau, assurances, contrats de maintenance, petits achats et entretien divers du patrimoine immobilier, frais scolaires, périscolaires et extrascolaires (ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement), et actions sociales....

Les recettes de fonctionnement sont alimentées par les taxes communales, redevances diverses, dotations de l'état et autres prestations (revenus des immeubles).

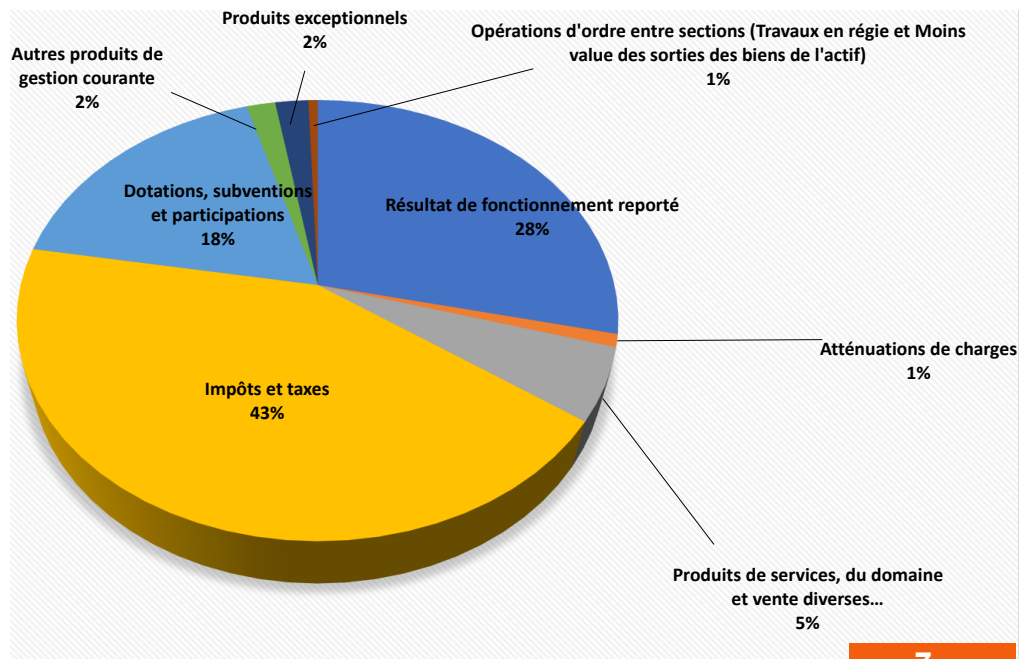
Dépenses de fonctionnement :

Montant total de :
1.112.911 €



Recettes de fonctionnement :

Montant total de :
1.310.409 €



TEOM OU REOM ?



Vaste sujet, très polémique, l'enlèvement des ordures ménagères et déchets assimilés, anime pas mal de débats et de contestations auprès des habitants.

Actuellement, nous sommes soumis à la REOM (Redevance Enlèvement Ordures Ménagères), depuis la prise de compétence de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne (CDC).

Autre alternative : la TEOM (Taxe Enlèvement Ordures Ménagères), taxe additionnelle à la taxe foncière et qui tient compte non plus de la composition du foyer mais de la valeur locative de vos bien fonciers.

Il appartiendra aux propriétaires de répercuter ces frais auprès de leurs locataires sous la forme de charges locatives.

Actuellement, la redevance couvre :

- les frais d'enlèvement en porte à porte, une fois par semaine des ordures dites ménagères.
- la collecte des verres en conteneurs aux PAV (Point d'Apport Volontaire),
- la collecte des emballages, cartonnettes, plastiques, papiers, conserves, aérosols...(aux PAV également)
- l'accès illimité à la déchetterie, route de Sainte Montaine à Aubigny sur Nère (gravats, bois, déchets verts, encombrants, électroménagers, matériels électroniques, meubles, vêtements...).

La somme versée par les habitants représente donc l'ensemble des services rendus et ne se limite pas au simple enlèvement de votre poubelle ménagère.

Le prix réclamé semble donc justifié, même si certains le considèrent excessif : 1 ramassage en porte à porte, soit 52 levages/an au prix de 176€/an pour un foyer de 2 personnes = 3,38€ la levée, 13,55€/ mois.

Il faut donc relativiser le coût et le replacer dans son contexte : l'infrastructure industrielle que cela réclame, le ramassage, le traitement, le tri, le recyclage.

Nous générons des déchets, il nous appartient d'en assumer leur traitement !

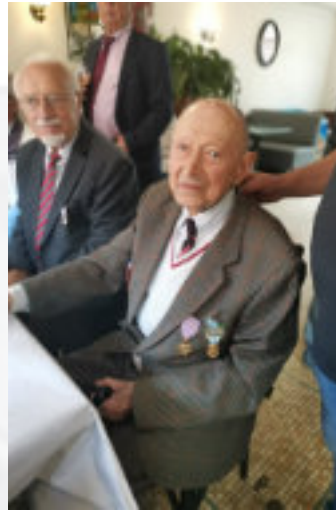
Certaines régions pratiquent d'autres tarifications bien plus contraignantes et coûteuses : le paiement à la levée, ou le paiement au poids.

Un exemple relevé parmi tant d'autres : après application d'un tarif fixe pour 10 levées/an, les levées supplémentaires sont facturées 2€ de 11 à 13 levées, 5€ de 14 à 20, 10€ de 22 à 30, 15€ au-delà de 31 levées supplémentaires...



COMMÉMORATIONS

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation



Anniversaire du 8 mai 1945



ART BEAU ET SENS

(L'art de vivre ensemble, la beauté de la vie, redonner du sens à sa vie)

C'est un habitat partagé, familial et sécurisant . notre objectif est de rompre l'isolement tout en conservant l'autonomie et l'indépendance de chacun.

Entraide et bienveillance sont nos maîtres mots.

Nous accueillons donc des personnes âgées, fragiles, isolées ou encore en situation de handicap.

L'idée de créer un habitat partagé m'est venue, il y a deux ans, peu avant le «Covid». Je voulais changer d'orientation professionnelle, dans un projet ayant du sens. Mon expérience et mes compétences dans les relations humaines m'ont naturellement amenée vers ce choix.



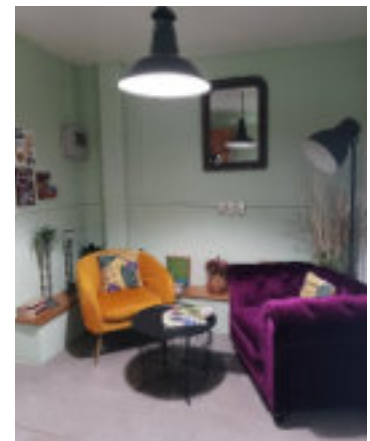
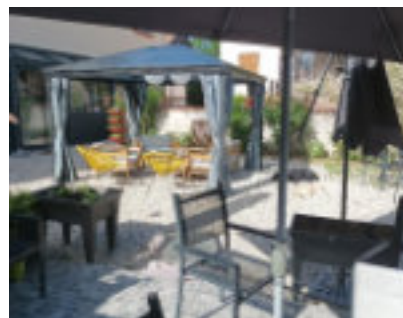
Pourquoi Brinon sur Sauldre ? Nous souhaitons trouver un lieu de vie en milieu rural, afin que les personnes puissent bénéficier d'un maximum de services de proximité en se déplaçant facilement et en toute autonomie.

Nous avons cherché une demeure familiale, chaleureuse, «cosy», pour que les colocalitaires se sentent comme chez eux.

Nous avons eu un coup de cœur pour cette auberge authentique en plein centre du village, avec ses colombages et sa cour intérieure.

Plusieurs mois de travaux ont été nécessaires pour adapter les lieux au public visé (monte-escalier électrique, sanitaires...) et pour proposer une décoration originale et soignée. Nous avons réussi à ouvrir nos portes en octobre dernier.

A l'heure actuelle, sept personnes de 56 à 100 ans se partagent cette habitation de 400m². Chacun a son espace personnel (chambre, salle d'eau) d'une superficie de 15 à 30 m², et partage des espaces communs (salle à manger, salon, bibliothèque, cuisine, jardin...).



Nous élaborons et choisissons les menus ensemble, préparons les repas, et certains participent aussi aux courses.

Cela leur permet selon leurs possibilités, de rester acteurs de leur vie, d'échanger et de rester ancrés dans la réalité.

ART BEAU ET SENS

Nous proposons des activités (jardinage, bricolage, chant, lecture...) des sorties, des promenades....

Notre salle de bien-être permet aux personnes qui le désirent de se faire dorloter, puisque j'ai exercé le métier d'esthéticienne.



Nous accompagnons les colocataires à leurs rendez-vous si besoin est, dans leurs activités et dans les magasins....

Nous les aidons pour les papiers, les prises de rendez-vous, le suivi médical

Nous nous sommes rapprochés de l'association des aînés avec qui nous partageons les mercredis après-midi pour jouer. Nous espérons augmenter de plus en plus cette collaboration et proposer de la gym douce le mardi après-midi.

Nous échangeons avec la classe de ce1/ce2 les jeudis après-midi et avec une classe de première de Férolles.



Toutes ces activités permettent une constante stimulation et une bonne intégration dans le village et de rompre ainsi l'isolement social et affectif.



Nous ne sommes pas médicalisés, mais avons la chance de bénéficier des soins, de la disponibilité et de la bienveillance des infirmiers(ières) de Brinon. Un grand merci à eux pour leur soutien au quotidien.

Le docteur Dinca a aussi, tout de suite, accepté de suivre les colocataires qui le souhaitent.

L'ADMR (Aide de service à la personne) intervient pour les personnes qui en ont besoin. Depuis un peu plus de trois mois, Evelyne Salin m'a rejointe afin de me seconder dans le quotidien. Elle intervient du lundi au vendredi à mi-temps, son aide est précieuse.



Parce que notre habitat est un projet familial, mon mari et mes enfants sont souvent à mes côtés, ainsi que tous nos amis, chacun apportant son savoir-faire, son partage, ses idées, son soutien. Notre porte reste grande ouverte, si le cœur vous dit de venir à notre rencontre pour échanger, parler, jouer...surtout n'hésitez pas !



LES AGENTS COMMUNAUX

LE SERVICE TECHNIQUE



Départ à la retraite de Jean-Marc Mauger

Jean-Marc Mauger, agent au service technique depuis 2004, a fait valoir ses droits à la retraite le 31 mars dernier.

Rentré en août 2004 en tant que contractuel, puis fonctionnaire en septembre 2005, Jean-Marc était le peintre de la commune.

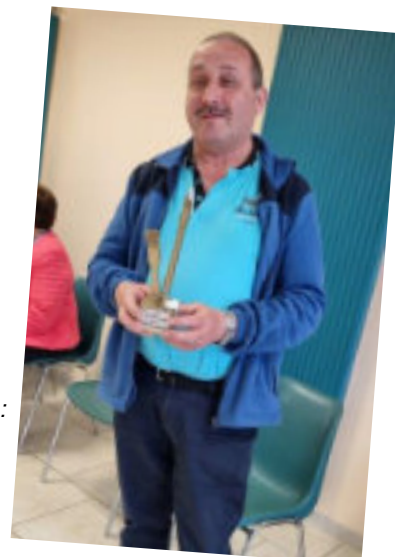
De par sa formation avec un CAP peinture obtenu en 1980 et son expérience dans le secteur privé durant près de 25 ans dans l'entreprise Jacky Grogard à Brinon-sur-Sauldre, puis 1 an à la commune de Clémont, Jean-Marc a étalé sur les bâtiments communaux des milliers de kilomètres carrés de peinture.

Il était méticuleux et passionné par son métier.

Jean-Marc va pouvoir profiter de ce repos bien mérité, auprès de son épouse Jocelyne, de ses enfants Virginie et Thibaut, et de ses deux petits-enfants Raphaëlle et Simon.

Bonne retraite...

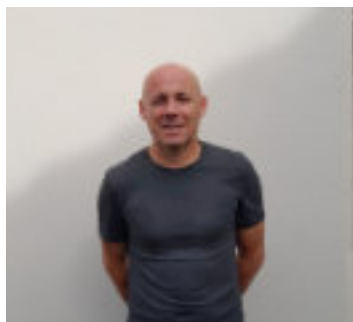
*Jean-Marc a reçu entre autres comme cadeau :
Le pinceau d'OR*



LES AGENTS COMMUNAUX

Renouvellement du personnel technique

Pour faire face au départ de Jean-Marc et bientôt de Jackie, le service technique recrute.



Fabrice



Jackie

Coup de jeune parmi ce service, sous la houlette de Fabrice Furcy, les agents réalisent des prouesses et répondent rapidement aux sollicitations des citoyens.

C'est ainsi que vous avez pu vous familiariser avec les nouveaux venus :



Matthieu spécialisé dans les espaces verts,

Stéphane, polyvalent car les tâches sont nombreuses et variées



Lucas, le tout nouveau qui va très rapidement trouver ses marques...



...avec Jullien (l'ancien...) plutôt affecté au débroussaillage, fauchage et utilisation de l'épareuse.

Nous avons donc une équipe de choc ! Bon courage à tous, notre territoire étant tellement vaste, il y a de quoi s'occuper.

Merci à vous tous pour votre investissement.



USINE À BRINON



Dans la Zone Artisanale des Pointards, se situe l'usine TRIGANO REMORQUES, qui emploie 48 salariés, d'où sortent chaque année 58.000 remorques de voiture.

Mais au fait, connaissez-vous l'historique de cette usine ?

On vous raconte...

...Dans les années 1960, une société de Montmagny (95), a besoin de s'agrandir, mais n'en a pas la possibilité dans sa commune.

C'est en 1966, que le conseil municipal de Brinon et son Député Maire Jean Boinvilliers, propose à cette société S.F.T.M.P. (Société Française de Transformation de Matières Plastiques) de lui vendre un terrain aux Pointards et de lui construire une usine moyennant un loyer (contrat usine verte).

Cette année-là ça bouge aux Pointards : la construction de l'usine est lancée et en face, le terrain foot actuel est créé.

En 1967, S.F.T.M.P. prend possession de l'usine, avec au départ 40 salariés (quelques-uns venus de Montmagny et la grande majorité de Brinon). La société se développe vite, fait appel à du personnel extérieur à Brinon, et de ce fait, la cité du Beugnon sort de terre (12 maisons dont 6 sont réservées aux salariés de l'usine).

En 1975, la S.F.T.M.P. est reprise par DUBIGEON NORMANDIE (constructions navales à NANTES) et devient DUBIGEON PLASTIQUE, le siège social se trouvant à NANTERRE. L'activité est conservée, à savoir les enseignes lumineuses, les hublots d'avions, les blocs sanitaires pour immeubles, les barques, les tableaux de bord pour voitures et la réalisation de pièces en polyester pour l'industrie.

En 1980, DUBIGEON PLASTIQUE est racheté par la société APIA de Vierzon, spécialisée dans l'enseigne lumineuse.

En 1989, APIA fait l'acquisition d'une grande usine à Vierzon et décide de regrouper ces 4 unités de fabrication (Vierzon, Brinon, Theillay, Patay) et de ce fait, ferme l'usine de Brinon. Apia devient leader européen de l'enseigne.

En janvier 1990, avec l'aide du Conseil Général, l'usine inoccupée est reprise par une société spécialisée dans la fabrication des caravanes et sanitaires de chantier, JCR Constructions. Malheureusement cette société fermera rapidement.

Le 11 Mai 1994, l'usine est reprise par DBD remorques, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de remorques bagagères et utilitaires, puis par IBI.

En 2002, l'usine en progression constante devient TRIGANO REMORQUES que l'on connaît aujourd'hui.

À ce jour, nous vous donnons rendez vous dans 60 ans pour vous raconter la suite !...

ÂGES & VIE

Une résidence «Seniors» dans notre commune

La société «Âges et Vie» a choisi Brinon pour installer une maison pour nos aînés, en raison de son attractivité (commerces de proximité, accès aux soins : pharmacie, infirmier(e)s, médecin, kinésithérapeute...).

La commune a été contactée en 2019 pour présenter le concept de «colocation pour seniors» et pour trouver un terrain à proximité du bourg. Le terrain retenu pour cette construction fut une surface de 3.341m² située au-dessus de la résidence de la Beurte, intitulé par décision municipale lotissement «les landes de Sologne», pour un prix de 10 € le m².

La commune s'est engagée à viabiliser le terrain et à créer une voie d'accès.

Les travaux ont débuté en octobre 2021 et se termineront fin 2022, au plus tard.

Ces colocations sont destinées aux personnes seules en perte d'autonomie qui ne veulent plus ou ne peuvent plus rester chez elles mais qui souhaitent ne pas être marginalisées. Cette résidence est ouverte à toutes et tous avec une priorité pour les Brinnonnais(es).

Les deux maisons, en cours de construction, pourront accueillir chacune huit résidents.

Chaque bâtiment logera un(e) auxiliaire de vie avec sa famille, et qui sera présente 24h/24.

Environ 6 employés assureront le fonctionnement de cette résidence.

Les colocataires pourront participer à la préparation des repas, s'ils le désirent, et partager un lieu de vie afin d'éviter l'isolement.

Chaque studio d'une superficie de 30m² environ est composé d'une chambre/séjour, d'une salle de bain et d'une terrasse privative.

Chaque résident pourra y avoir son mobilier ainsi qu'un animal de compagnie s'il le désire.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site internet <https://agesetvie.com> ou sur Facebook «ages&vie»

Les personnes intéressées par un studio peuvent contacter par téléphone «âges et vie» au numéro 0 801 07 08 09 (appel gratuit).



Avancement des travaux

P.A.V

Point sur les Points d'Apport Volontaire Quelques recommandations utiles

Les points de collecte sont relevés deux fois par semaine sur Brinon, le mardi et le vendredi.

Si le conteneur est plein, vérifiez si vous trouvez d'autres points moins encombrés, ou attendez quelques jours.

Trop d'incivilités ont été relevées et il appartient au service communal d'entretenir les PAV,. Alors pensez-y avant de vous délester de vos sacs au pied des colonnes, ce qui donne une mauvaise image de notre village... et même attirer des nuisibles !

Pas de sac en vrac non plus : vider les contenus des sacs dans les conteneurs pour une meilleure répartition des matières et pour éviter le refus de tri = surcoût pour la commune.

Ne pas surcharger vos poubelles ménagères, le couvercle doit être impérativement fermé et surtout pas de sacs poubelles sur le dessus, ceux-ci ne seront pas ramassés et vous risquez un refus de ramassage.

Pour faciliter le maniement des contenants, placer votre poubelle, poignée vers la route.

Les poubelles doivent être rentrées au plus tard le lendemain à 19 heures.

Pour des raisons d'organisation, la déchetterie fermera ses portes d'accès 10 minutes avant l'heure afin de pouvoir libérer les quais de déchargement des derniers occupants et ranger le site.

Les remorques, via la déchetterie, doivent être bâchées et sangleées pour éviter toute perte de déchets qui pourraient être accidentogènes et sources de dégradation de l'environnement.

La poubelle affectée à votre habitation demeure la propriété de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne (CDC), vous en êtes uniquement le dépositaire.

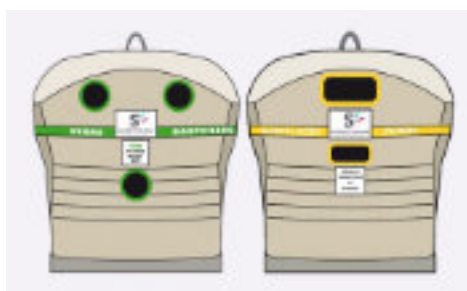
En cas de déménagement, de vente, la poubelle doit rester sur place. Il vous appartient de signaler tous changements auprès de la CDC pour éviter les erreurs de facturation.

En cas de vol ou d'incendie, vous devez compléter impérativement le formulaire en ligne sur le site de la CDC qui se chargera de son remplacement.

Merci pour votre compréhension et votre esprit civique. Ce sujet occupe une place importante au sein de toutes les communes et n'est pas un problème propre à Brinon.

Nos habitudes doivent changer et cela demande un peu de temps pour trouver un rythme de croisière, mais nous y arriverons si chacun y met du sien.

Un règlement vient d'être édité par la Communauté de Communes Sauldre et Sologne et sera transmis à chaque habitant prochainement.





EXPOSITION

La municipalité renoue avec les expositions de peinture, sculpture, poterie ou tout autre création artistique.

Du 10 au 30 septembre, venez nombreux admirer les œuvres de nos artistes brinnonnais, dans le cadre agréable de la bibliothèque Maurice Genevoix. Cécile vous y attend avec le sourire.

Si vous vous sentez une âme d'artiste, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie, il serait vraiment dommage de passer à côté de talents méconnus.

A vos pinceaux, crayons, craies, fusains, ciseaux, tour à bois ou à modeler, tout pour nous étonner et nous surprendre et peut-être nous donner envie d'embrasser votre passion.

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DU CHER

Amateurs de littérature, de musique, de vidéo, la Médiathèque Départementale du Cher développe un nouveau concept de prêt, en complément des prestations de la bibliothèque Maurice Genevoix.

Vous réservez, en ligne via le portail lecturepublique18.fr (c'est gratuit) le document de votre choix et vous en prenez possession auprès de Cécile Malbec qui assure la permanence et l'intendance de notre lieu de culture. Notre bibliothèque présente déjà un vaste choix, pour tous les âges et tous les genres.

Poussez la porte et découvrez l'étendue de notre médiathèque qui vous offre, en plus, un espace internet pour toutes vos démarches ou recherches. Cécile peut vous guider en toute discrétion.

Bonne lecture à tous.



Rentrée Musicale 2022/2023

Une réunion d'information sur le fonctionnement de l'école de musique associative de Brinon et sur les modalités d'inscription aura lieu :

Mardi 6 septembre 2022 à 18h30 salle Mille Clubs.

A l'ordre du jour : Présentation des cours proposés et de la tarification 2022/2023, rappel du mode de fonctionnement de l'école et de son règlement intérieur. Les inscriptions pourront se faire sur place (pas de réinscription automatique). La rentrée effective est prévue le vendredi 9 septembre 2022 aux horaires fixés par Marc Vicaire, professeur de musique.

LES CHAMPIGNONS

Le champignon varie considérablement en fonction de l'exposition et du temps. Dans les sous-bois, les habitués deviennent très savants. Cela dit, nous pensons pouvoir vous recommander des champignons très faciles à identifier et que, franchement vous ne pouvez confondre avec d'autres.

Commençons par deux cèpes célèbres qui passent pour les meilleurs : le cèpe de Bordeaux et le cèpe «tête de nègre ».

Le cèpe de Bordeaux

dit aussi bolet cèpe, de son vrai nom *Boletus Edulis*, se trouve dans les bois résineux et clairières de chênes.

Beau champignon au chapeau brun hémisphérique sur un pied cylindrique plus ou moins ventru.

Les tubes sous chapeau dit «le foin» sont blancs évoluant vers le jaune olivacé.

Le pied est souvent dilaté comme un bouchon de champagne.

Le cèpe ne bleuit pas au toucher, ni la chair, ni le foin.



Le cèpe « tête de nègre »

ou cèpe bronzé se distingue du précédent par sa couleur plus foncée. sa chair plus ferme et blanche également.



La girolle

ou chanterelle commune affectionne les bois frais, c'est un champignon à lamelles jaunes d'œuf affichant ses contours bien ourlés et son calice d'or.

Enfouie dans la mousse, la girolle est la princesse de nos sous-bois.



La coulemelle

Il suffit certaines années, de regarder devant soi pour apercevoir des colonies de grands champignons en forme de parapluie...c'est la coulemelle ou *Lépiote élevée*.

Le plus grand de nos champignons, immense parasol blanc, ponctué d'écailles brunes avec un centre pointu brun et lisse, ce qui lui vaut le nom de «nez de chat».

Les jeunes sujets ressemblent à des baguettes de tambour et c'est alors que la coulemelle est excellente.



LES CHAMPIGNONS

La trompette de la mort

Ces champignons qui portent un nom sinistre peuvent être excellents. C'est le plus parfumé de tous les champignons. Elle ressemble à une petite corne d'abondance, de couleur gris cendré à noir, par temps humide elle pousse par plaques sous les chênes et les châtaigniers. Lorsqu'on ramasse des châtaignes, on peut faire coup double !



Le pied de mouton

Toujours dans les bois, vous pouvez trouver un drôle de champignon, à cause des aiguillons ou pointes qui pendent sous son chapeau. Ce dernier est jaune chamois, bosselé, plus ou moins clair. Sa chair est blanche et un peu amère, aussi il faut le cuire longtemps.



L'amanite

Les plus beaux champignons ne sont pas forcément les meilleurs !

La magnifique Amanite tue-mouche au chapeau d'un rouge superbe, ponctué de points blancs et qui est très vénéneuse, est capable de vous saouler et de vous faire délirer pendant plusieurs heures.



RAID MAROKKO 2022

Samedi 7 mai, trois voitures étranges dans Brinon ?

Je m'approche des 2 CV arborées d'autocollants publicitaires, et je vois tout de suite qu'elles ont une préparation spéciale pour la piste.

En effet, il s'agit de trois équipages arrivés de la région parisienne, et à leur tête un Brinonnais, Christian Brulaire. Ces trois voitures faisaient une halte à Brinon, avant de rejoindre, le lendemain, Issoire où les attendaient 62 autres 2 CV pour prendre la route vers Sète puis le bateau pour le Maroc.

Ces 65 voitures vont participer à un raid de 6000 km, sur 20 jours, au Maroc, le raid MAROKKO.

Départ de Nador pour une arrivée à Tanger, soit le tour du Maroc (voir carte).

Tous les jours, Christian donne de ses nouvelles. Tout va bien, le gros problème : la chaleur et le sable !

Maintenant Brinon a son «sablé»...

...comme Nancy !



SURPRENANT LA FABOPHILIE ?

La passion du fabophile consiste à collectionner les fèves des galettes des rois. Le but recherché par ces passionnés est de posséder des séries entières ou des modèles rares.

Ils s'appuient sur un inventaire très précis. Des bourses existent pour échanger les doublons et dénicher la fève rare. Une Association des Fabophiles Français existe (AFF), et des salons sont organisés à travers toute la France.

La première fève en porcelaine est originaire d'Allemagne et représentait un baigneur.

La collection de M. Bouland comporte des milliers de pièces, répertoriées par année, provenance ou style, chaque fève ou série étant collée sur un support carton.

Cette activité très chronophage, demande beaucoup de délicatesse et de patience. Bravo pour ce travail de fourmis.

Mais sa passion de collectionneur ne s'arrête pas là, il se passionne aussi pour les capsules de bouteilles de champagne (qu'il consomme avec modération, bien sûr !).

Alors, si vous disposez de fèves, de capsules et que vous désirez échanger, donner, ou tout simplement êtes intéressés, vous pouvez le contacter au 02.48.58.52.36, il est prêt à partager son hobby car il adore dialoguer sur le sujet.

Si vous aussi avez une passion à nous faire partager, n'hésitez pas à vous faire connaître.



Collection de fèves
Sur le thème de Clémont